



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

## Semparoc Rapid S

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit                      Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange                      Colle pour bois.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise      Collano AG  
Eichenstrasse 12  
CH-6203 Sempach Station  
Tel. +41 41 469 92 75  
Fax +41 41 469 93 68  
www.collano.com  
sdb@collano.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence              +41 41 469 92 75 (Mo - Fr 8:00 - 17:00 MEZ/CET)  
(+41 44 251 51 51 Tox Center)

Date d'émission                      18.04.2017

Version                                      9 (Version précédente: 8)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008      Toxicité aiguë, Inhalation, Vapeurs, Catégorie 4, H332  
Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319  
Cancérogénicité, Catégorie 2, H351  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373  
Sensibilisants respiratoires, Catégorie 1, H334  
Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317  
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire              Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H315: Provoque une irritation cutanée.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332: Nocif par inhalation.  
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H351: Susceptible de provoquer le cancer.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284: Porter un équipement de protection respiratoire.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Informations supplémentaires

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

### Identificateur de produit

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate, No.-CAS 101-68-8, No.-CE 202-966-0  
prépolymère-poly isocyanate aromatique, No.-CAS 99784-49-3  
o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate, No.-CAS 5873-54-1, No.-CE 227-534-9  
Oxirane, methyl-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene], methyloxirane polymer with oxirane ether with oxybis[propanol] (2:1), and oxirane, No.-CAS 157937-75-2, No.-CE Polymer

### Emballage

Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

## 2.3. Autres dangers

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact cutané avec ce produit. Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre

antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### Caractérisation chimique

Adhésif monocomposant en polyuréthane.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate	< 20%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C ≥ 5 % ; CSk2: C ≥ 5 % ; SensIn1: C ≥ 0,1 % ; SSEIn3: C ≥ 5 %]	No.-CAS: 101-68-8 No.-CE: 202-966-0 No.-Index: 615-005-00-9
prépolymère-poly isocyanate aromatique	< 50%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Eye Irrit. 2 H319, Acute Tox. 4 H332, Resp. Sens. 1 H334, STOT SE 3 H335, STOT RE 2 H373i, Aquatic Chronic 2 H411	No.-CAS: 99784-49-3
o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate	< 10%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C ≥ 5 % ; CSk2: C ≥ 5 % ; SensIn1: C ≥ 0,1 % ; SSEIn3: C ≥ 5 %]	No.-CAS: 5873-54-1 No.-CE: 227-534-9 No.-Index: 615-005-00-9
Oxirane, méthyl-, polymère avec 1,1'-méthylènebis[isocyanatobenzène], méthyloxirane polymère avec oxirane éther avec oxybis[propanol] (2:1), et oxirane	< 20%	Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Carc. 2 H351, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, STOT RE 2 H373i	No.-CAS: 157937-75-2 No.-CE: Polymer

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.

##### Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

##### Contact avec les yeux

Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Ingestion

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des vapeurs d'isocyanate et des traces d'acide cyanhydrique. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées: des fumées irritants et toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipement spéciaux pour la protection des intervenants** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Méthodes particulières d'intervention** formation de CO<sub>2</sub>-gaz en cas de contact avec de l'eau. Danger de surpression dans des conteneurs fermés. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Conseils pour les non-secouristes** Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Utiliser un équipement de manutention mécanique. Couvrir d'un matériel mouillé absorbant des liquides. Après 1 h mettre dans un récipient à déchets. Ne pas couvrir le récipient (développement de CO<sub>2</sub>).

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Manipuler avec précautions habituelles observées isocyanates. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Skin Notation	skin notation
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	10 µg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: 4,4'-Diaminodiphenylmethane
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.005 ppm TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA MAK (see also polymeric MDI can occur as vapor and aerosol at the same time, inhalable fraction)
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed sum of vapor and aerosol, ceiling factor 2, exposure factor 1)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Sensitizer (Total NCO monomers and prepolymers)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA [MAK] (monomers and prepolymers, as total NCO)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	0.02 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZW] (monomer and prepolymer, as total NCO)
<b>o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate (CAS 5873-54-1)</b>	
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.005 ppm TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA AGW (ceiling factor 2, exposure factor 1)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre A/P2. En cas de hypersensibilité des voies respiratoires et de la peau il est déconseillé d'utiliser ce produit.

##### Protection des mains

Gants imperméables. Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374): Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc naturel. Recommandation: rejeter les gants contaminés. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

##### Protection des yeux

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

##### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

#### Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

Semparoc Rapid S

Version 9

Date d'impression 18.04.2017

5 / 9

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Transparent. Incolore.
<b>Odeur</b>	Très faible. Aromatique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Donnée non disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	>200°C
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	1.1 g/ml
<b>Hydrosolubilité:</b>	s'hydrolyse
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	7'000 mPa.s (20°C)
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

### 9.2. Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Des amines.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate (CAS 101-68-8)</b> Inhalation LC50 Rat = 369 mg/m <sup>3</sup> 4 h(NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 31600 mg/kg (JAPAN_GHS)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Pour des personnes sursensibilisées des réactions allergiques sont possibles même à des concentrations inférieures à la valeur-MAK. Irritation en cas de contact prolongé avec la peau.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Donnée non disponible.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Réagit avec de l'eau et forme du CO <sub>2</sub> et du poly urea solide, insoluble et chimiquement inerte.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prépolymère-polyisocyanate aromatique). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADR/RID 9+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement M6. Numéro d'identification du danger 90. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Code de restriction en tunnels –
<b>IMDG</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (aromatic poly isocyanate-prepolymer). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes IMDG 9+ENV. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-F. Polluant marin: Oui.
<b>IATA</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (aromatic poly isocyanate-prepolymer). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes IATA 9+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 (450 L). Instruction d'emballage (LQ): Y964 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 964 (450 L).
<b>Navigation fluviale ADN</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prépolymère-polyisocyanate aromatique). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADN 9+ENV. Code de classement M6. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. GISCODE (D): RU 1 Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2. Merkblatt BG Chemie: M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten) M056 ODIN-Schlüsselverzeichnis "Krebserzeugende Gefahrstoffe"
------------------------------------	--

#### **4,4'-methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)**

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 56[a]. (Conditions of restrictions 27 December 2010)
--	---

Semparoc Rapid S

Version 9

Date d'impression 18.04.2017

8 / 9



EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 635, hazard class 1 - low hazard to waters
<b>o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate (CAS 5873-54-1)</b>	
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 56[b]. (Conditions of restrictions 27 December 2010)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Révision** Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1.

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H315: Provoque une irritation cutanée.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332: Nocif par inhalation.  
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H351: Susceptible de provoquer le cancer.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité** Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.